

Institut d'études internationales de Montréal (IEIM-UQAM)



Mines anti-personnel : l'Europe laisse la peur l'emporter sur les faits

Blogue *Un seul monde*, Henrique Garbino et Priscyll Ancilil Avoine, 4 mai 2026

Partout en Europe, la question des mines terrestres – des engins explosifs placés au sol ou sous terre qui explosent lorsqu'ils sont déclenchés par une personne (antipersonnel) ou un véhicule (anti-véhicules) – est de nouveau à l'ordre du jour. Depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie, plusieurs États ont laissé entendre que le Traité d'interdiction des mines antipersonnel – également connu sous le nom de *Convention d'Ottawa* – pourrait être remis en question.

En 2026, cinq États européens se sont retirés de la Convention – l'Estonie, la Finlande, la Lettonie, la Lituanie et la Pologne – et des débats similaires ont fait

surface en [Suède](#), au [Danemark](#) et ailleurs. Les États en faveur du retrait du traité présentent les mines antipersonnel comme un moyen de dissuasion peu coûteux contre l'agression russe : selon ces États, les mines seraient nécessaires pour faciliter les opérations militaires conjointes avec les États non-signataires de la Convention.

Dans ce billet, nous soutenons que ce débat repose en grande partie sur des hypothèses infondées, tout en ignorant des données concrètes provenant tant des secteurs scientifiques, militaires que humanitaires. En effet, le bilan [humanitaire](#) et [environnemental](#) désastreux des mines terrestres semble avoir été oublié. Au contraire, leur utilité militaire est largement surestimée et l'enthousiasme envers les mines dites « intelligentes » est largement fantasmagorique, puisqu'elles ne sont pas adaptées à la protection des frontières.

Renoncer à la Convention d'Ottawa interdisant les mines anti-personnel rendrait donc l'Europe moins sécuritaire que le discours ambiant le suggère, et contribuerait à affaiblir les normes humanitaires.

Mémoire sélective ou oubli volontaire ?

Les conséquences humanitaires des mines antipersonnel sont abondamment documentées. De l'Afghanistan au Cambodge, en passant par l'Angola et la Bosnie, des décennies de travaux menés tant dans le milieu de la pratique que dans les domaines scientifiques, arrivent à la même conclusion : [les mines terrestres tuent et mutilent](#) principalement des civil-e-s, tant pendant les guerres que, surtout, longtemps après leur fin.

Au-delà des blessures et des décès, les mines terrestres [contaminent les terres agricoles](#), retardent le retour des personnes réfugiées et perturbent le tissu social des communautés en contexte de conflit armé et de sortie de conflit. La Convention d'Ottawa elle-même est née de ce constat indéniable ; non pas d'un moralisme abstrait, mais de preuves accumulées des dommages prévisibles et de long terme. Les recherches sont claires : les mines antipersonnel sont dévastatrices sur le plan humanitaire et environnemental.

Pourtant, ces arguments semblent curieusement absents des débats actuels sur le continent européen. L'idée sous-jacente semble être que les mines terrestres seraient utilisées de manière « responsable » en Europe – « [et non pas](#)

comme au Cambodge » – soit soigneusement cartographiées, bien signalées, posées par des corps professionnels et rapidement déminées. Il s'agit là d'une hypothèse eurocentrique qui sous-tend une perception d'exceptionnalisme de l'Europe face au reste du monde. Historiquement, même les armées les plus professionnelles ont perdu le contrôle de leurs champs de mines en raison de l'évolution des lignes de front, des conditions météorologiques, d'une mauvaise tenue des registres ou simplement, d'erreurs humaines. Les mines terrestres se déplacent avec les inondations, sont retirées et réutilisées, et peuvent devenir inaccessibles lorsqu'elles se trouvent sur des terrains disputés.

Supposer que les États européens peuvent échapper à ces dynamiques structurelles est non seulement naïf, mais risque également de reproduire un discours raciste selon lequel la contamination à long terme est quelque chose qui se produit « ailleurs », chez les autres, sous la responsabilité d'armées « moins compétentes ».

Le mythe de l'utilité militaire

Ceux et celles qui appuient l'idée du retrait de la Convention d'Ottawa affirment que les mines antipersonnel ont « fait leurs preuves » en Ukraine et qu'elles seraient indispensables dans toute guerre future contre la Russie. Mais l'histoire militaire dans son ensemble brosse un tableau beaucoup plus modeste de leur utilité. Même les plus grands champs de mines de l'histoire ont été franchis ou contournés grâce à des opérations combinant des assauts blindés, un appui-feu indirect et des frappes aériennes, comme lors de l'opération Tempête du désert – une série d'opérations militaires menées contre l'Irak en janvier et février 1991. Les mines terrestres peuvent ralentir l'avancée des troupes, mais elles arrêtent rarement une force déterminée et bien équipée.

Les mines terrestres ont rarement, voire jamais, déterminé l'issue d'une guerre. Dans la guerre conventionnelle, l'impact réel sur le champ de bataille a historiquement été le fait des mines anti-véhicules, qui peuvent arrêter ou détruire des véhicules blindés, tels que les chars de combat. Les mines antipersonnel étaient généralement utilisées pour empêcher le déminage de ces mines anti-véhicules. Il est important de noter que la Convention d'Ottawa n'interdit pas les mines anti-véhicules ni les dispositifs anti-manipulation qui y sont attachés.

La situation actuelle en Ukraine est une « guerre d'usure », opposant de petites unités d'infanterie dans des tranchées. Dans ce contexte, les mines antipersonnel peuvent donc avoir une valeur tactique, mais elles ne constituent pas la caractéristique déterminante de cette guerre. Les analyses militaires, notamment celles du [Royaume-Uni](#), de la [Norvège](#) et même de la [Russie](#), désignent systématiquement les drones, les missiles à longue portée et l'artillerie comme les éléments qui changent véritablement la donne sur le plan tactique. De plus, les guerres futures seront probablement bien différentes de celle qui se déroulent aujourd'hui en Ukraine. [L'évolution de la doctrine et des approvisionnements russes](#) pointe vers la nécessité d'une préparation à un nouveau type de guerre de manœuvre, et non à des combats de tranchées sans fin. Fonder une politique à long terme sur la situation actuelle en Ukraine semble donc, au mieux, peu judicieux.

La fausse promesse des mines dites « intelligentes »

Il n'est pas rare d'entendre que les mines antipersonnel « intelligentes » modernes permettraient de résoudre le problème humanitaire que posent depuis longtemps les mines terrestres. En général, le terme « intelligent » désigne les mines terrestres conçues pour s'autodétruire ou se désactiver automatiquement après un certain temps. Mais cette technologie n'est pas nouvelle. Des variantes de mines terrestres à autodestruction et à désactivation automatique existaient déjà dans les années 1990, lorsque la Convention d'Ottawa a été négociée. Les États en avaient connaissance et ont néanmoins décidé d'interdire totalement les mines antipersonnel.

Et pour cause : certaines de ces mines terrestres ne parviennent pas à s'autodétruire et, même si elles se désactivent comme prévu, elles ne disparaissent pas pour autant. Elles demeurent dans le sol sous forme de restes explosifs dangereux. Elles peuvent être déclenchées accidentellement par un incendie, un choc ou une manipulation, et elles peuvent être récupérées pour une utilisation future par des groupes armés ou criminels.

De surcroît, ces systèmes « intelligents » sont peu adaptés à la défense des frontières, contrairement à ce que soutiennent les gouvernements d'Europe du Nord et de l'Est. Une mine terrestre conçue pour se désactiver après quelques jours ou quelques semaines ne peut servir à des fins de défense à long terme. Les dispositifs à autodestruction et à désactivation automatique semblent donc aller à l'encontre de l'objectif de créer un obstacle durable sur des centaines de

kilomètres de frontière. En d'autres termes, les caractéristiques présentées comme des garanties humanitaires sapent également la justification stratégique de la réintroduction des mines antipersonnel.

L'illusion d'une solution bon marché

Les mines antipersonnel sont souvent présentées comme un moyen peu coûteux de renforcer la défense, ou comme « **l'arme du pauvre** », en particulier par les groupes armés non étatiques plus faibles militairement – **mais cette vision est trompeuse**. La **doctrine militaire** est claire : les champs de mines ne sont efficaces que s'ils s'inscrivent dans un système défensif intégré. Ils doivent être surveillés et couverts par des tirs directs et indirects, tels que ceux des mitrailleuses, des armes antichars et des mortiers. Un champ de mines sans soldats ni puissance de feu derrière lui peut être facilement franchi ou contourné.

Les champs de mines nécessitent également un entretien constant. **Les inondations, la fonte des neiges ou la faune sauvage peuvent déplacer ou faire exploser les mines**, obligeant les unités d'ingénieurs militaires à intervenir. De même, la mise en place et la maintenance des champs de mines comportent des risques pour les troupes. Historiquement, les armées ont subi des pertes causées par leurs propres mines, et dans des conflits armés tels que celui du **Vietnam**, les forces ennemies les ont récupérées et réutilisées.

D'un point de vue stratégique, les champs de mines fixes **réduisent la mobilité**. Ils peuvent immobiliser des forces à des endroits précis et limiter les possibilités de contre-attaque. Pire encore, ils peuvent créer un **faux sentiment de sécurité** dont un adversaire habile saurait tirer parti.

Finalement, les coûts engendrés par les champs de mines ne s'arrêtent pas à la fin de la guerre. Le déminage est un processus lent, dangereux et extrêmement coûteux. Les terres contaminées ne peuvent être utilisées ni pour l'agriculture, ni pour les infrastructures, ni pour le tourisme. Ce qui semble bon marché au premier abord, se transforme donc en un fardeau financier et humain à long terme.

Un débat où l'on ne peut se permettre aucune erreur

La réintroduction des mines antipersonnel ne constituerait pas un simple ajustement politique. Cette décision risquerait d'entraîner de nouvelles

souffrances pour les personnes civiles – dont **une grande majorité d'enfants** – ainsi que des dommages environnementaux considérables. Plus encore, ce serait l'érosion progressive d'une norme humanitaire que l'Europe elle-même a contribué à établir en partenariat avec des pays tels que le Canada. Pourtant, à l'aube du 30^e anniversaire de la Convention, le Canada, qui avait été un pays instigateur de sa mise en œuvre, demeure étonnamment **silencieux, évitant de prendre part aux actions en faveur de sa protection**.

Une grande partie du débat actuel est motivée par des considérations politiques et des voix militaires sélectives, plutôt que par des données factuelles systématiques, qui démontrent clairement la valeur stratégique limitée des mines terrestres et leurs conséquences à long terme bien documentées.

La décision de se retirer de la Convention semble surtout viser à montrer à l'électorat que « **quelque chose est fait** » en réponse aux politiques agressives de la Russie. Pourtant, une politique de sécurité devrait être jugée à l'aune de sa capacité à renforcer réellement la sécurité au fil du temps. Les mines antipersonnel sont plus susceptibles d'engendrer des risques et des coûts futurs que d'assurer une dissuasion durable.

C'est pourquoi ce débat mérite une attention publique bien plus importante. Les arguments techniques devraient être examinés ouvertement, et la discussion devrait inclure non seulement les responsables de la défense, mais aussi les personnes œuvrant au déminage, les personnes survivantes et les communautés touchées qui comprennent les réalités persistantes de la contamination par les mines terrestres.

Crédit photo : Henrique Garbino

Auteur·e·s :

Henrique Garbino, doctorant en études sur les guerres à la Swedish Defence University et spécialiste en neutralisation d'explosifs, déployé dans le cadre de missions humanitaires de courte durée. Ses recherches portent sur le déminage, les opérations de maintien de la paix et les relations entre les civils et les militaires.

Priscyll Anctil Avoine, professeure adjointe au Département des études sur les guerres à la Swedish Defence University et directrice principale de la **Fundación**

Lüvo. Ses recherches portent sur la militance politique des femmes insurgentes et sur les effets à long terme des mines antipersonnel sur les communautés affectées.

Henrique et Priscyll co-dirigent l'un des rares cours théoriques sur la question des mines terrestres et la gestion des restes explosifs de guerre à la Swedish Defence University, *War's Silent Legacy: Managing the Explosive Remnants of War*.



Produit par



Blogue Un seul monde

Sur le même sujet

Un seul monde, mille résistances

L'aut'journal, 23 avril 2026



Le « traité sur la haute mer » est entré en vigueur : que change vraiment le nouvel Accord sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine en dehors des juridictions nationales ?

Blogue Un seul monde, Valériane Thool, 20 avril 2026



Proposez vos billets de blogue!

Appel ouvert durant l'année 2025-2026



Thèmes et mots-clés

Institut d'études internationales de Montréal (IEIM)



The logo for Université du Québec à Montréal (UQAM) in blue.

Institut d'études
internationales
de Montréal
20^{ans}

Adresse civique

Institut d'études internationales de Montréal
Université du Québec à Montréal
400, rue Sainte-Catherine Est
Bureau A-1540, Pavillon Hubert-Aquin
Montréal (Québec) H2L 3C5

* Voir le plan du campus

Téléphone 514 987-3667

ieim@uqam.ca

www.uqam.ca

*Un institut montréalais tourné vers le monde,
depuis plus de 20 ans!*

– Bernard Derome, Président

Créé en 2002, l'Institut d'études internationales de Montréal (IEIM) est un pôle d'excellence bien ancré dans la communauté montréalaise. Les activités de l'IEIM et de ses constituantes mobilisent tant le milieu académique, les représentants gouvernementaux, le corps

diplomatique que les citoyens intéressés par les enjeux internationaux. Par son réseau de partenaires privés, publics et institutionnels, l'Institut participe ainsi au développement de la « diplomatie du savoir » et contribue au choix de politiques publiques aux plans municipal, national et international.

Ma collaboration avec l'IEIM s'inscrit directement dans le souci que j'ai toujours eu de livrer au public une information pertinente et de haute qualité. Elle s'inscrit également au regard de la richesse des travaux de ses membres et de son réel engagement à diffuser, auprès de la population, des connaissances susceptibles de l'aider à mieux comprendre les grands enjeux internationaux d'aujourd'hui. Par mon engagement direct dans ses activités publiques depuis 2010, j'espère contribuer à son essor, et je suis fier de m'associer à une équipe aussi dynamique et impliquée que celle de l'Institut.

Bernard Derome

Inscrivez-vous au Bulletin hebdomadaire!

S'INSCRIRE

Contribuez à l'essor et à la mission de l'Institut !

JE FAIS UN DON



À propos

L'IEIM

Instances

Expert-e-s

Unités de recherche

Nos fellows

Équipe de direction

Rapports annuels

Nouvelles et annonces

Partenaires

Professeur-e-s et chercheur-euse-s
associé-e-s

Service-conseil

Activités

Activités à venir

Activités passées

Comptes-rendus d'activités

Appels à communications

Publications

Toutes les publications

Ukraine

Portraits

Dans les médias

Étudiant-e-s

Emplois, bourses et stages

Formations, simulations et Écoles d'été

Think Tank

Centre de réflexion de l'IEIM

Récents réalisations

Fellows de l'IEIM

Blogue Un seul monde

Publications

Partenaires

Comité scientifique

Rendez-vous Gérin-Lajoie

Nous joindre